

Dossier

QUEL AVENIR POUR LES PME FRANÇAISES ?

Pour un plan d'action cohérent en faveur des PME

LES NOMBREUSES PUBLICATIONS ET RECETTES soi-disant éprouvées pour stimuler la croissance des PME et entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises sont bien souvent éloignées de la réalité vécue par des milliers d'entrepreneurs individuels, aux prises avec des problèmes quotidiens de gestion du personnel, de trésorerie, d'évaluation du risque « de crédit client à l'export ».

Échanges a donné la parole à des acteurs très divers du monde des PME : patron de PME, directeur financier d'une ETI en croissance, président de la CGPME, dirigeant de société de capital investissement. Leurs éclairages sur les points forts et les points faibles de notre pays dans ce domaine se complètent.

Le premier challenge des PME a trait à la gestion du personnel. Comment concilier maîtrise des coûts et flexibilité ? Comment attirer et retenir les bonnes compétences ? À cet égard, la lourdeur des dispositions juridiques et réglementaires de notre pays n'est pas un avantage.

Le deuxième challenge porte sur le financement : le témoignage d'un repreneur d'entreprise souligne les faiblesses de nos circuits. L'aversion au risque demeure forte et gêne les entrepreneurs dans leurs recours au financement bancaire ; les subventions

et aides censées soutenir le développement des petites entreprises disparaissent aux premières difficultés économiques, les fonds propres à l'époque de Bâle III et de Solvabilité II sont plus difficiles à obtenir et le relais des sociétés de capital investissement n'est pas encore à la hauteur des besoins.

Le troisième challenge tient à la capacité de nos PME d'innover : notre pays souffre, par rapport à l'Allemagne, de handicaps dans ce domaine, notamment en raison d'une faible interpénétration

entre universités et entreprises, et de la taille insuffisante de nos PME.

Enfin, le quatrième challenge est lié au coût du travail qui combine coûts salariaux, temps de travail et flexibilité : un sujet largement rebattu, mais qui pénalise nos exportations.

Pourtant, les motifs d'espoir existent. On peut citer, notamment, le bon niveau de

nos formations supérieures et la qualité de nos infrastructures, le nombre élevé de créations d'entreprises reflétant la diffusion d'un état d'esprit d'« entrepreneur », la mise en œuvre de solutions souples en matière de systèmes d'information... Ce qui manque à la France, n'est-ce pas un plan d'action cohérent dans le temps, notamment dans les domaines de la fiscalité et du droit du travail ? ■



© Jean-François Lange

DENIS MOLHO

Membre du comité de rédaction



PATRICK FROTIÉ

Rédacteur en chef adjoint

**L'AVERSION AU RISQUE
DEMEURE FORTE**